

Fiche de données de sécurité
selon l'ARLA

Date d'impression : 03/26/2025

Révision: 03/26/2025

1 Identification· **Identificateur de produit**· **Nom du produit : Insecticide CITATION® 75 WP**· **Code du produit : US4007_CA_ENG_FRE**· **No CAS : CYROMAZINE (75.0 %) : 66215-27-8**· **Numéro d'enregistrement**

No D'HOMOLOGATION 24465

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Groupe 17 Insecticide

· **Emploi de la substance / de la préparation** Insecticide agricole· **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**· **Producteur/fournisseur :**

Gowan Company L.L.C.

P.O. Box 5569

Yuma, Arizona 85366-5569

Gowan Canada 1-800-960-4318

· **Service chargé des renseignements :** sds@gowanco.com· **Numéro d'appel d'urgence :**

Chemtrec de téléphone d'urgence 24 - Heures: Aux États-Unis et Canada: (800) 424-9300

En dehors des États-Unis et Canada: +011 (703) 527-3887

2 Identification des dangers· **Classification de la substance ou du mélange**

Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4

H332 Nocif par inhalation.

Irritation cutanée - catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - H335 Peut irriter les voies respiratoires.
catégorie 3Peut former des concentrations de poussières
combustibles dans l'air.· **Éléments d'étiquetage**· **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).· **Pictogrammes de danger**

GHS07

· **Mention d'avertissement** Attention· **Mentions de danger**

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon l'ARLA

Date d'impression : 03/26/2025

Révision: 03/26/2025

Nom du produit : Insecticide CITATION® 75 WP

(suite de la page 1)

· **Conseils de prudence**

- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 Se laver soigneusement après manipulation.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique : Mélanges**

· **Description :** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux :**

CAS: 66215-27-8 Cyromazine	75,0%p/p
----------------------------	----------

4 Premiers soins

· **Description des premiers secours**

· **Remarques générales :**

Ayez le contenant ou l'étiquette du produit avec vous lorsque vous appelez un centre antipoison ou un médecin, ou que vous allez vous faire soigner.

Vous pouvez également composer le 1-888-478-0798 pour obtenir des renseignements sur un traitement médical d'urgence.

· **Après inhalation :**

- Déplacer la personne vers une source d'air frais.
- Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

· **Après contact avec la peau :**

- Enlever tous les vêtements contaminés.
- Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

· **Après contact avec les yeux :**

- Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
- Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

· **Après ingestion :**

- Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.
- Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.
- Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

· **Indications destinées au médecin :**

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Aucun symptôme spécifique n'a été déterminé.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 03/26/2025

Révision: 03/26/2025

Nom du produit : Insecticide CITATION® 75 WP

(suite de la page 2)

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Il n'existe pas d'antidote spécifique.
Traitement symptomatique.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction :**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
 - **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :**
N'utilisez pas de jet d'eau solide, car il pourrait se disperser et propager le feu.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Non disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un vêtement de protection complet et un appareil respiratoire autonome.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**
Contenir les déversements, les ramasser à l'aide d'un aspirateur à protection électrique ou par brossage humide et les transférer dans un conteneur en vue de leur élimination conformément aux réglementations locales (voir section 13). Ne pas créer de nuage de poudre en utilisant une brosse ou de l'air comprimé. Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants. Conserver et éliminer l'eau de lavage contaminée.
En cas de déversements mineurs, de fuites, etc., suivre toutes les précautions indiquées sur cette étiquette et nettoyer immédiatement. Prendre des précautions particulières pour éviter la contamination des équipements et des installations pendant les procédures de nettoyage et l'élimination des déchets.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation :**
 - **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Ne pas utiliser dans les aliments pour animaux.
 - **Préventions des incendies et des explosions :** Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage :**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Ne pas stocker ce produit dans des conditions humides. Manipuler le récipient avec précaution afin d'éviter la rupture de la poche soluble intérieure.
Conserver ce produit loin des aliments destinés à la consommation humaine et animale. Entreposer dans un endroit frais et sec, au-dessus du point de congélation. Ne retirer les emballages hydrosolubles du contenant qu'au moment de les utiliser.
 - **Indications concernant le stockage commun :**
Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 03/26/2025

Révision: 03/26/2025

Nom du produit : Insecticide CITATION® 75 WP

(suite de la page 3)

- Ne pas stocker à proximité d'aliments, de denrées alimentaires, de médicaments ou d'eau potable.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
Contenant non rechargeable. Ne réutilisez pas et ne remplissez pas ce contenant. Proposez le recyclage s'il est disponible ou jetez le sachet extérieur vide à la poubelle tant que WSP n'est pas brisé

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

CAS: 66215-27-8 Cyromazine

3 mg/m ³ TWA

- **Informations relatives à la réglementation EV:** Règl. de l'Ont. 287/17

- **Remarques supplémentaires :**

Les listes qui étaient valides lors de la création ont été utilisées comme base.

Mesures d'ingénierie : LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES POUR LE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES SONT DESTINÉES À LA FABRICATION, À LA FORMULATION ET À LA EMBALLAGE DU PRODUIT. POUR DES APPLICATIONS COMMERCIALES ET/OU À LA FERME APPLICATIONS CONSULTEZ L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.

Le confinement et/ou la ségrégation sont les mesures techniques de protection les plus fiables si l'exposition ne peut pas être Éliminé. L'étendue de ces mesures de protection dépend des risques réels utilisés. Maintenir l'air concentrations inférieures aux normes d'exposition professionnelle. Au besoin, chercher des Conseils d'hygiène.

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Contrôles de l'exposition**

- **Équipement de protection individuel :**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

MISES EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une irritation de la peau et des yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux.

Ne pas inhaler les poussières. N'utiliser que sur les cultures figurant sur l'étiquette. Ne pas réutiliser le sachet métallique, mais le détruire une fois vide.

- **Protection des mains :**



Gants de protection

- **Matériau des gants** Gants résistant aux produits chimiques, par exemple en nitrile ou en butyle.

- **Protection des yeux :**



Lunettes de protection

- **Protection du corps :**

- Combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long
- Gants résistants aux produits chimiques, fabriqués dans un matériau imperméable
- des chaussures résistantes aux produits chimiques et des chaussettes
- Casque résistant aux produits chimiques en cas d'exposition au-dessus de la tête
- lunettes de protection

CA/FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 03/26/2025

Révision: 03/26/2025

Nom du produit : Insecticide CITATION® 75 WP

(suite de la page 4)

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect :

· *Forme* :

Solide

· *Couleur* :

Blanc

· *Odeur* :

non caractéristique.

· *Seuil olfactif* :

Non déterminée.

· *valeur du pH* :

7-9 (1 % dans l'eau)

· Changement d'état

· *Point de fusion* :

Non déterminée.

· *Point d'ébullition* :

Non déterminée.

· *Point d'éclair*

Non applicable.

· *Inflammabilité (solide, gazeux)* :

Non déterminée.

· *Température de décomposition* :

Non déterminée.

· *Auto-inflammation* :

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· *Danger d'explosion* :

Le produit n'est pas explosif.

· *Limites d'explosion* :

· *Inférieure* :

Non déterminée.

· *Supérieure* :

Non déterminée.

· *Pression de vapeur* :

Non applicable.

· *Densité* :

0,32 g/cm³

· *Densité relative*

Non déterminée.

· *Densité de vapeur*:

Non applicable.

· *Taux d'évaporation*:

Non applicable.

· *Solubilité dans/miscibilité avec*

· *l'eau* :

Non déterminé.

· *Coefficient de partage (n-octanol/eau)* : Non déterminée.

· *Viscosité* :

· *Dynamique* :

Non applicable.

· *Cinématique* :

Non applicable.

· *Autres informations*

Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

· *Réactivité* Non disponibles.

· *Stabilité chimique* Stable dans des conditions normales

· *Possibilité de réactions dangereuses* Aucune réaction dangereuse connue.

· *Conditions à éviter* Non disponibles.

· *Matières incompatibles* : Aucun connu.

· *Produits de décomposition dangereux* : Pas de produits de décomposition dangereux connus

CA/FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 03/26/2025

Révision: 03/26/2025

Nom du produit : Insecticide CITATION® 75 WP

(suite de la page 5)

11 Données toxicologiques

· **Informations sur les effets toxicologiques** Toxicité orale aiguë : 4076 mg/kg Méthode : Méthode de calcul

· **Toxicité aiguë :**

· **Effet primaire d'irritation :**

· **de la peau :** Aucune donnée n'est disponible pour le moment.

· **des yeux :** Aucune donnée n'est disponible pour le moment.

· **Indications toxicologiques complémentaires :**

· **Catégories cancérogènes**

· **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est compris.

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

· **Toxicité pour la reproduction** Non classé en raison du manque de données.

12 Données écologiques

· **Toxicité**

· **Toxicité aquatique :**

CAS: 66215-27-8 Cyromazine

EC10/72 h 45 mg/l, Taux de croissance (green algae) (*Raphidocelis subcapitata* (freshwater green alga))

EC50/48 h > 100 mg/l (aiv) (*Daphnia magna* (Water flea))

ErC50/ 72 h > 124 mg/l (green algae) (*Raphidocelis subcapitata* (freshwater green alga))

LC50/96 h > 100mg/l (tro) (*Oncorhynchus mykiss* (rainbow trout))

NOEC / 28d 0,25 mg/l (aiv) (*Americamysis*)

NOEC /21 d 0,31 mg/l (aiv) (*Daphnia*)

NOEC /32 d 14 mg/l (min) (*Pimephales promelas* (fathead minnow))

NOEC/ 26 d 0,025 mg/l (aiv) (*Chironomus riparius* (harlequin fly))

· **Persistance et dégradabilité**

Cyromazine:

Biodégradabilité : Résultat : Pas facilement biodégradable.

Stabilité dans l'eau : Demi-vie de dégradation : 94 - 254 j

Remarques : Persistant dans l'eau.

· **Comportement dans les compartiments de l'environnement :**

· **Potentiel de bioaccumulation**

Cyromazine :

Bioaccumulation : Remarques : Ne se bioaccumule pas.

· **Mobilité dans le sol**

Cyromazine:

Répartition entre les compartiments environnementaux:

Remarques : La cyromazine a une mobilité faible à élevée dans le sol

Stabilité dans le sol:

Temps de dissipation: 50 j

Pourcentage de dissipation : 50 % (DT50)

Remarques : Le produit n'est pas persistant.

(suite page 7)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 03/26/2025

Révision: 03/26/2025

Nom du produit : Insecticide CITATION® 75 WP

(suite de la page 6)

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

- **PBT** : Non applicable.
- **vPvB** : Non applicable.

· **Autres effets néfastes**

cyromazine:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :

La substance n'est pas persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

La substance n'est pas très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

13 Données sur l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation :**

Les déchets de pesticides sont toxiques. L'élimination incorrecte des pesticides excédentaires, des pulvérisations de pesticides ou des rinçures constitue une violation de la loi fédérale. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés en suivant les instructions de l'étiquette, contactez votre agence nationale de contrôle des pesticides ou de l'environnement, ou le représentant des déchets dangereux du bureau régional de l'EPA le plus proche pour obtenir des conseils.

· **Emballages non nettoyés :**

· **Recommandation :**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

1. Lorsqu'un emballage hydrosoluble est pleinement utilisé et donc vide, le rendre impropre à toute utilisation ultérieure. Une fois le sachet métallique vide, y percer des trous de façon à le rendre inutilisable.

2. Éliminer l'emballage extérieur conformément aux règlements provinciaux.

14 Informations relatives au transport

· **Numéro ONU**

· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA néant

· **Désignation officielle de transport de l'ONU**

· DOT/TMD, ADR néant

· **Classe(s) de danger pour le transport**

· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA

· **Classe** -NO

· **Label** -NO

· **Classe ADN/R :** néant

· **Groupe d'emballage**

· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA néant

· **Dangers pour l'environnement :**

Non applicable.

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon l'ARLA

Date d'impression : 03/26/2025

Révision: 03/26/2025

Nom du produit : Insecticide CITATION® 75 WP

(suite de la page 7)

· "Règlement type" de l'ONU : néant

15 Informations sur la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Non disponibles.

· **Numéro d'autorisation de mise sur le marché :**

· **Section 355 (extremely hazardous substances):**

Aucun des composants n'est compris.

· **Section 313 (Specific toxic chemical listings):**

Aucun des composants n'est compris.

· **TSCA (Toxic Substances Control Act):**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste extérieure des substances (LES) du Canada**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· **Pictogrammes de danger**



GHS07

· **Mention d'avertissement** Attention

· **Mentions de danger**

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

· **Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 03/26/2025

Révision: 03/26/2025

Nom du produit : Insecticide CITATION® 75 WP

(suite de la page 8)

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Évaluation de la sécurité chimique** : Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **NFPA ratings (Scale 0-4)**

Santé= 1

Feu= 1

Réactivité= 0

· **Service établissant la fiche technique** : Supply Chain

· **Contact** : sds@gowanco.com

· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 03/26/2025 / 1.0

· **Acronymes et abréviations** :

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative